



## L'UNSA Éducation réaffirme son opposition à toute vente à la découpe des missions et des personnels de l'Éducation nationale

Une délégation de l'UNSA Éducation\* a rencontré le 4 mars 2014 monsieur Claudy LEBRETON, président de l'Assemblée des départements de France (ADF) après des communications évoquant à nouveau le transfert aux départements des gestionnaires des collèges, ainsi que des personnels de santé scolaire.

L'UNSA Éducation

- a rappelé le sens du décret du 1er décembre 2011 sur l'**unicité de l'équipe de direction des établissements publics locaux d'enseignement (EPL)**. Le gestionnaire est l'adjoint direct du chef d'établissement dans ses fonctions de gestion administrative, financière et matérielle. C'est à ce titre qu'il est « chargé des relations avec les collectivités territoriales », en l'occurrence les départements, et qu'il « organise le travail des personnels administratifs et techniques affectés ou mis à disposition de l'établissement (article R 421-13 du Code de l'Éducation).
- a souligné la **spécificité du rôle des professionnels de santé de l'Éducation nationale** ainsi que leur nécessaire proximité institutionnelle avec les équipes éducatives et pédagogiques.

L'UNSA Éducation a donc réaffirmé de la manière la plus nette son opposition à toute « vente à la découpe » des missions et ou des personnels de l'Éducation nationale au bénéfice des collectivités locales dans ce qui pourrait apparaître comme un « lot de consolation » dans les changements susceptibles d'affecter leurs attributions respectives.

Dans un échange d'une très grande franchise, le président et l'UNSA Éducation ont évoqué un certain nombre d'enjeux éducatifs qui impliquent les collectivités comme partenaires éducatifs au sens large, mais aussi plus particulièrement pour trouver les voies et moyens d'une collaboration plus efficace entre les départements, les collèges et leurs équipes de direction.

L'UNSA Éducation est attachée à un dialogue social avec tous les élus dans les territoires de notre République indivisible dont « *l'organisation est décentralisée* ». Nous sommes convenus de l'approfondir avec l'Association des départements de France.

Pour autant, l'UNSA Éducation et ses syndicats continueront à intervenir à tous les niveaux pour que de fausses solutions ne viennent pas empêcher, par leurs effets, la résolution des vrais problèmes que le service public d'éducation doit réellement affronter, et d'abord la réussite de la refondation de l'École.

IVRY-SUR-SEINE, le 5 mars 2014

**Laurent ESCURE,**

Secrétaire général de l'UNSA Éducation

**Jean-Yves ROCCA,**

Secrétaire général d'A&I-UNSA

**Philippe TOURNIER,**

Secrétaire Général du SNPDEN-UNSA

\* La délégation comprenait Luc BENTZ (secrétaire national de l'UNSA Éducation chargé de la Fonction publique), Jean-Yves ROCCA (secrétaire général d'A&I-UNSA) et Philippe TOURNIER (secrétaire général du SNPDEN-UNSA).